

Leçon 37: Le Hajj

L'un des piliers de l'Islam est le Hajj. Il est obligatoire pour toute personne adulte, saine d'esprit et ayant les moyens de le faire, d'aller au moins une fois dans sa vie à la Mecque pour accomplir le pèlerinage.

La première partie est la 'Umra. Les obligations de la 'Umra sont les suivantes:

1. L'Ihram: ôter les vêtements usuels et se couvrir de deux draps de toile. Il est connu comme Ihram al-Miqat
2. Le Tawaf: tourner autour de la Ka'ba sept fois en portant l'Ihram
3. Le Say: parcourir en marchant à vive allure sept fois la distance entre as-Safa et al-Marwah (deux collines)
4. Taqcir: couper quelques cheveux de la tête et/ou les ongles

La deuxième partie est le hajj at-Tamattu. Les parties obligatoires sont les suivantes:

1. Entrer en l'état d'Ihram le 8 et 9 Dhul Hujjah
2. Wouqouf (station debout) à Arafat (un endroit proche de la Mecque) le 9 Dhul Hujjah
3. Wouqouf à Mach'ar (un autre endroit proche de la Mecque) pendant la nuit du 9 au 10 Dhul Hujjah
4. Aller à Mina le 10 Dhul Hujjah pour s'acquitter de trois obligations:
 - (a) Jeter des cailloux sur le dernier des trois ramy al-jamar (ce sont trois symboles de Satan que l'on doit lapider)
 - (b) Sacrifier une chèvre, un mouton, une vache ou un chameau
 - (c) Se raser la tête ou couper quelques mèches de cheveux, les femmes n'ont pas à se raser la tête
5. Tourner sept fois autour de la Ka'ba pour faire le Tawaf et la Ziyarah

6. Accomplir deux rak'ah comme la prière de Tawaf
7. Faire le parcours entre Safa et Marwah sept fois à vive allure
8. Tourner autour de la Ka'bah sept fois pour accomplir Tawaf al-Nisa'
9. Faire deux rak'ah de prière pour le Tawaf précité
10. Rester deux nuits à Mina pour jeter des cailloux sur Jamarat le 11 et 12 Dhul Hujjah

Ce sont des rites requis dans le Hajj al-Tamattu qui est obligatoire pour celui qui ne réside pas à la Mecque. Le Hajj devient recommandé pour celui qui l'a déjà accompli. Il y a une grande récompense pour l'accomplissement du Hajj.

Source URL:

<https://www.al-islam.org/le-guide-islamique-des-enfants-sayyid-mujtaba-musavi-lari/le%C3%A7on-37-le-hajj#comment-0>